Image not found or type unknown

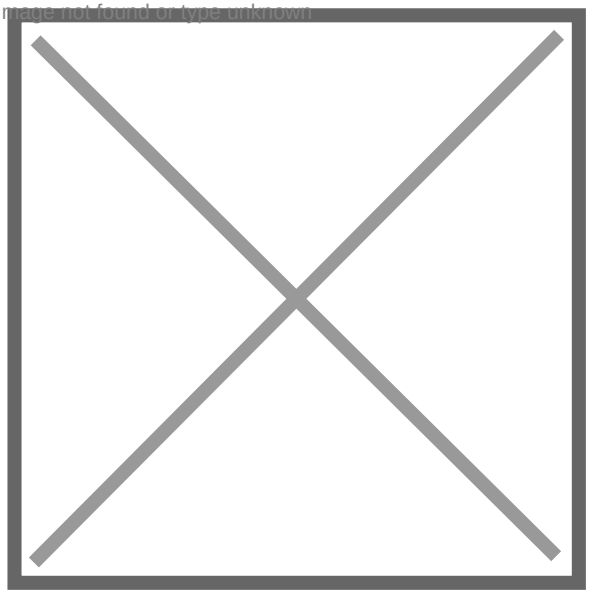

Légataire universel et particulier

Par **Raphael51**, le **29/06/2022** à **21:31**

Bonjour,
Mon oncle est décédé. Le légataire universel peut avoir moin d'argent et de biens que le légataire particulier ou c'est alors part égale ?

Sachant que je suis le légataire universel (nièce) et le légataire particulier (une belle soeur).
Qui va hériter beaucoup plus..
Il lui reste une soeur à mon oncle qui n'a pas était marqué dans le testament
Merci cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés